

Suite des nouvelles déjà parues sur ce site :

-demain rassemblement à 10 heures à l'Hôtel de Ville.

-mercredi rassemblement à 10 heures devant le rectorat de Paris. [**]

Rappel : il s'agit d'un lycéen (lycée professionnel Camille Jenatzy, Paris 18°) expulsé samedi dernier pour défaut de titre de séjour. En Arménie, il risque la prison pour ne s'être pas fait recenser pour le service militaire, mais c'est surtout une cassure absurde et brutale dans son existence.

Rien ne justifie cette brutalité, qui s'explique trop bien par la volonté de flatter la partie xénophobe de l'opinion.